



**POINTS FORMULES PAR LES DELEGUES  
DU PERSONNEL CGT**

**Séance du 9 Janvier 2018**

1. Pourquoi ne peut-on pas se connecter au WIFI Canon à partir d'un smartphone d'entreprise Samsung A5 ?
2. Comment mettre à jour le GPS de la voiture de service Canon ?
3. Point sur les coussins lombaires :
  - 3.1. Nombre de techniciens ayant demandé un coussin lombaire sur l'année 2017 ?
  - 3.2. Nombre de prescriptions de coussins lombaires par la médecine du travail pour l'année 2017 ?
  - 3.3. Nombre de techniciens ayant reçu un coussin lombaire ?
  - 3.4. Quel est le délai entre la prescription faite par le médecin du travail et la réception par le technicien ?
4. Problème d'approvisionnement des pièces en IP 6xx/7xx/8xx :
  - 4.1. Quelle est la date prévue du retour à un fonctionnement normal des livraisons sur des pièces en IP 6xx/7xx/8xx ?
  - 4.2. Suite à ce problème, la CGT demande la neutralisation du critère « 2ème visite pour retours pièces » dans le PRV de la division technique IP pour le 2 semestre 2017.
5. Compte tenu que les coordonnées clients disponibles dans SIEBEL sont de plus en plus obsolètes et pénalisent au quotidien tous les techniciens :
  - 5.1. La CGT demande la neutralisation du critère d'appel client avant intervention (critère N°3)
  - 5.2. Qui actualise ces données ?
  - 5.3. Comment doivent-elles être actualiser ces données
6. Canon étant fabricant de photocopieurs :
  - 6.1. Pourquoi est-il aussi difficile de renouveler un copieur en interne ?
  - 6.2. Pourquoi ce renouvellement est-il imputé sur le budget du service demandeur ?
  - 6.3. Lors du déménagement du Siège, est-il prévu un renouvellement complet du parc copieurs ?
  - 6.4. Les techniciens n'ayant plus de pièce pour certains vieux copieurs (ex. : IRC3380) en place chez Canon France, les RPM (retour pour pièce manquante) et/ou les coûts pièces devraient être neutralisés pour ne pas affecter leur PRV des techniciens
7. Nous demandons la possibilité de prendre en compte le changement de situation familiale pour adapter le véhicule de service pour passer d'une quatre places à plus ? C'est déjà le cas lors d'un départ en retraite d'un collaborateur.
8. Suite votre réponse erronée du mois précédent concernant la note de service IP de février 2009, un technicien effectuant cette formation et avec 5 années au service technique reçoit 230€ et passe à l'échelon 5.1 minimum avec un salaire de base minimum de 2200€.

Il est nullement précisé qu'un technicien au niveau 5.1 ou avec un salaire supérieur à 2200€ ne bénéficie pas de cette note.

8.1. La CGT demande l'application de cette note pour tous les techniciens recevant cette formation ?

9. Point sur les conditions de travail du service OM/OKM ?

10. Un process au sein de l'IT CANON permet aux salariés de pouvoir commander des casques sans fils Bluetooth (PC & Smartphone Jabra Evolve 65 MS Stéréo à 100,83 €) pour leurs sessions téléphoniques !

10.1. Quels sont les critères d'attribution de cet outil ?

10.2. Les Ingénieurs commerciaux ont-ils droit à cet outil ?

11. Que compte faire la direction concernant la cantine :

11.1. Depuis quelque temps, il n'y a pas de chauffage au réfectoire de Courbevoie au point de garder les manteaux pour manger.

11.2. De plus, la qualité des repas a très fortement baissé (aliments trop cuits, servis froids peu importe l'heure, non gouteux, un manque de choix).

11.3. Canon France gardera-t-il Sodexo comme prestataire à son nouveau siège à Paris ?